

## « Anne-Catherine Loisier Sénatrice de la Côte d'Or devient membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et du bois »

10/12/2015

### **Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de la Côte d'Or, devient membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et du bois**

*Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de Côte-d'Or, vient d'être désignée pour siéger en tant que membre titulaire au sein du Conseil supérieur de la forêt et du bois. La Sénatrice se réjouit de rejoindre ce « lieu de concertation stratégique pour la filière bois et forêt. Son rôle est majeur quant à l'orientation des dispositifs de soutien mis en œuvre notamment dans le cadre des Plans pluriannuels régionaux de développement forestiers ».*

Pour la Sénatrice le Conseil supérieur de la forêt et du bois est un « maillon stratégique qui remplit à la fois un rôle d'impulsion et de vigie à travers ses missions d'anticipation, d'élaboration et de suivi des politiques forestières ». Il est influent sur toutes les questions relatives au secteur de la forêt et du bois : il peut être consulté par le ministre chargé des forêts et peut formuler des propositions. Quant aux autres politiques nationales ou européennes d'intérêt général, il est chargé, à la demande d'un ministre, d'examiner l'incidence sur la forêt, ses produits et ses services, et formule un avis transmis au ministre demandeur, au Premier ministre, au président du Sénat et à celui de l'Assemblée nationale.

Vice-présidente du Parc régional du Morvan, chargée de la forêt pendant 10 ans, Présidente de l'union Régionale des communes forestières de Bourgogne, Membre du bureau de la fédération nationale des communes forestières, du CA de l'ONF, Anne-Catherine Loisier possède une grande expertise des problématiques sylvicoles. Elle n'a de cesse, depuis des années, de soutenir les acteurs locaux engagés avec responsabilité dans des démarches de qualités.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)